

BULLETIN MUNICIPAL - FÉVRIER 2025

Nouveau service Propreté

Urbanisme : atelier public participatif

Éclairage public : passage au LED

La mairie

VOUS ACCUEILLE

3, rue Vauraise 31590 VERFEIL
05 62 22 02 42
contact@mairie-verfeil31.fr

www.mairie-verfeil31.fr

Facebook : Ville de Verfeil
Instagram : Ville_de_verfeil

Lundi : 8h-12h | 13h30-18h
Mardi : 8h-12h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi : 8h-12h | 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h | 13h30-17h30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

**Transport à la demande
pour les + de 65 ans**
07 88 46 47 65 | 05 62 22 02 45

Permanences des impôts en mairie
Tous les jeudis | 13h30-16h30
Prise de rdv par téléphone
05 62 57 28 49

Bulletin municipal de Verfeil, Février 2025
Directeur de la publication : Patrick Plicque, Maire de Verfeil.
Rédaction, Crédit Photos et Mise en page : Ville de Verfeil,
Freepik, Unsplash, Flaticon - Impression PubandKo (tirage à
1900 exemplaires) Certifié ISO 14001 - Imprim'vert - Distribu-
tion : PubandKo. ISSN en cours



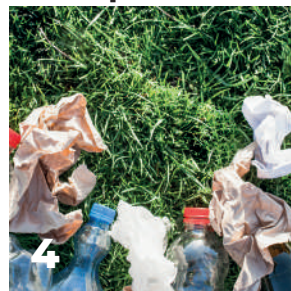
Sommaire

Edito



3

Informations municipales



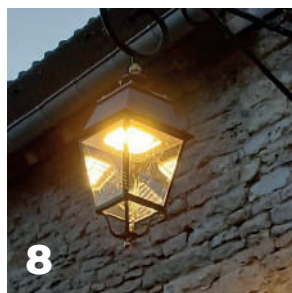
4

Les travaux



6

Environnement



8

Urbanisme



10

Informations locales



12

Vie associative



14

Retour en images



16

Tribunes libres



18

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS disponible en ligne

>>>www.cc-coteaux-du-girou.fr

secteur 1 = semaine paire
secteur 2 = semaine impaire

Édito

Ensemble, continuons à faire vivre notre territoire et à le rendre toujours plus accueillant, solidaire et durable.



Verfeilloises, Verfeillois,

Les membres du conseil municipal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2025 !

En ce début d'année 2025, nous sommes ravis de vous retrouver pour partager les dernières actualités et les projets qui animent notre commune. Ce nouveau numéro de votre bulletin municipal illustre la richesse des initiatives que nous portons ensemble pour améliorer notre cadre de vie et renforcer notre lien social.

Pour 2025, plusieurs satisfactions et une inquiétude !

Le service propreté a été repensé afin de répondre plus efficacement à vos attentes en matière d'entretien des espaces publics et de préservation de notre environnement. Nous savons à quel point ces enjeux sont importants pour vous, nous poursuivons nos efforts dans ce domaine pour garantir un cadre de vie agréable et respectueux de la nature.

Par ailleurs, nous poursuivons les actions concrètes comme la gestion de la population des pigeons ou l'amélioration du stationnement en zone bleue. Ces mesures visent à rendre notre commune plus agréable et fonctionnelle pour tous.

L'année 2025 marque une étape importante pour nos projets structurants, avec le lancement de la construction du nouveau groupe scolaire. Doté d'équipement écologique comme la géothermie et de panneaux solaires pour l'autoconsommation et la revente d'énergie. Ce projet symbolise notre engagement en faveur de l'éducation et du développement durable. Le groupe scolaire, dont le nom a été choisi par consultation des administrés et vous sera dévoilé dans ce bulletin, offrira un environnement moderne et adapté pour accompagner nos enfants dans leur apprentissage. La livraison du groupe scolaire est prévue pour mars 2026 pour une rentrée en septembre 2026.

L'aménagement du carrefour de la gendarmerie, en vue de l'arrivée prochaine du nouveau centre d'incendie et de secours, s'inscrit dans une démarche d'amélioration des infrastructures essentielles à notre territoire. La demande de pérennisation des feux tricolores de chantier a été entendue par les élus et la faisabilité technique et aussi financière sera étudiée. Ces travaux renforceront la sécurité et la fluidité de circulation dans ce secteur stratégique. Par ailleurs, la mise en sécurité de la Porte Tolosane, en attendant les conclusions de l'étude réalisée par l'APAVE, est une autre illustration

de notre engagement en faveur de la sécurité des administrés.

Nous déployons actuellement un programme d'éclairage public par LEDs, conciliant économies d'énergie et réduction de notre empreinte écologique. Nous vous invitons également à participer à la Journée mondiale du nettoyage numérique le 15 mars prochain, une belle occasion de réfléchir à l'impact de nos gestes numériques sur l'environnement.

Cette année, la collectivité a acquis un terrain de 3,2ha à proximité du nouveau groupe scolaire et du stade à Courbenausse, ainsi que l'ancien bâtiment de la DVI situé chemin Fount Nobo qui sera transformé en espace associatif. Un groupe de travail étudie actuellement les besoins pour optimiser son utilisation.

Enfin, nous continuons à placer la solidarité au cœur de nos actions. Le registre des personnes fragiles et isolées, le transport à la demande, ou encore le repas de Noël des aînés témoignent de notre volonté de ne laisser personne de côté.

Notre préoccupation : La construction de l'autoroute A69 avec la fermeture de la Rocade de Verfeil et l'augmentation du trafic sur la route de Puylaurens, soulèvent des inquiétudes. Pour le moment, nous sommes dans l'incapacité de vous fournir des informations fiables, mais croyez en notre engagement pour communiquer dès que possible. Nous attendons la décision imminente du tribunal administratif, sur la poursuite des travaux.

Le budget 2025 en préparation, et nous souhaitons une programmation riche et variée pour les Estivales. Nous poursuivons également notre soutien aux associations.

Nous engagerons une étude sur l'utilisation des énergies renouvelables pour les bâtiments communaux avec une priorité donnée au nouveau groupe scolaire et aux gymnases. Ce programme ambitieux qui permet de limiter les émissions de CO2 et réduire notre dépense de fonctionnement en termes d'électricité.

Ces nombreux sujets montrent que notre commune est en mouvement, portée par une dynamique d'innovation et d'attention à vos besoins. Ensemble, continuons à faire vivre notre territoire et à le rendre toujours plus accueillant, solidaire et durable.

Très bonne lecture à toutes et à tous !

Patrick PLICQUE
Maire de Verfeil

Nouveau service municipal

La propreté du village, c'est l'affaire de tous !

Depuis décembre 2024, Verfeil a mis en place un nouveau service dédié au nettoyage de la ville.

Ce dispositif, fruit d'une volonté municipale pour améliorer le cadre de vie des habitants, s'inscrit dans une démarche globale visant à promouvoir le «vivre ensemble» et à préserver notre environnement commun .

Un engagement pour la propreté

Trois agents municipaux sont désormais mobilisés quotidiennement pour assurer l'entretien des rues et des cimetières. Leur mission est de garantir la propreté de notre ville et de contribuer à un environnement plus agréable pour tous.

Ensemble, agissons pour une ville plus propre

La municipalité appelle chacun à adopter des comportements citoyens en évitant de jeter ses déchets par terre, notamment les mégots et les papiers. Par ailleurs, des distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines ont été installés à différents endroits stratégiques. En respectant ces gestes simples, nous pouvons tous contribuer à maintenir notre ville propre et à préserver la qualité de notre cadre de vie.



Une campagne de communication pour sensibiliser

Une nouvelle campagne de sensibilisation est lancée pour promouvoir la propreté dans notre commune. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer.

En adoptant quelques gestes simples au quotidien, nous pouvons rendre notre village plus propre et plus agréable pour tous. La propreté du village, c'est l'affaire de tous !



Stationnement

Zone bleue = 1h30 + disque bleu

Afin d'améliorer la qualité de vie dans notre commune et de faciliter la circulation, voici les règles de stationnement en vigueur, notamment sur la place Charles de Gaulle.

Zone bleue

Le stationnement est limité à 1h30 du mardi au samedi, de 8h30 à 19h30. N'oubliez pas de positionner votre disque bleu indiquant l'heure d'arrivée et de déplacer votre véhicule une fois ce délai écoulé. Le non-respect de cette règle entraînera une amende de 35€. La mairie ne fournit plus de disque bleu mais vous pouvez en acheter au bureau de tabac place Charles de Gaulle.

Zone blanche

Le stationnement est autorisé pendant 7 jours consécutifs, y compris pour les véhicules utilitaires. Toutefois, le stationnement abusif pourra donner lieu à une amende de 35€ et à l'enlèvement du véhicule.

Places réservées aux personnes en situation de handicap

Le stationnement strictement réservé aux titulaires d'une carte de stationnement pour personnes en situation de handicap. Toute infraction sera sanctionnée d'une amende de 135€.

Passage piétons

Le stationnement sur les passages piétons est interdit et passible d'une amende de 135€ avec possibilité d'enlèvement.

Il existe des places de stationnement sur l'Esplanade Paul Riquet, à seulement deux minutes à pied.

Ces mesures ont pour objectif de garantir la fluidité de la circulation, de faciliter l'accès aux commerces, le stationnement pour tous et de préserver la qualité de vie dans notre village. La police municipale veillera au respect de la réglementation et effectuera des contrôles.

Cimetière

Nouvelles concessions disponibles

Dans le cadre de la gestion de son cimetière, la ville de Verfeil a procédé à la reprise de concessions en état d'abandon. Cette opération a permis de libérer des emplacements funéraires pour répondre à une demande croissante.

Pour accueillir les restes mortuaires exhumés lors de ces reprises, deux ossuaires ont été aménagés. Un des ossuaires a été créé à partir de concessions offertes par des familles.

Grâce à ces nouvelles infrastructures, de nouvelles concessions sont désormais disponibles au cimetière vieux de Verfeil. Les personnes intéressées peuvent obtenir toutes les informations nécessaires en se rendant à l'accueil de la mairie ou en contactant la police municipale.

Cette initiative permet à la ville de Verfeil de concilier respect des défunts et adaptation aux besoins actuels en matière de gestion des cimetières.



↑ OSSUAIRE DANS LE VIEUX CIMETIÈRE

Travaux et entretien de la ville

Aménagement

Le carrefour dit «de la gendarmerie»

La première étape des travaux au carrefour de la gendarmerie est achevée. Elle a permis de créer un accès pour le futur centre de secours (SDIS), dont l'ouverture est prévue pour fin 2026. Ce nouvel accès a amélioré la sécurité à l'intersection de la route de Gragnague et de la RD112 (route de Toulouse).

Des feux de chantier ont été installés et, suite à de nombreuses demandes de citoyens, leur maintien est à l'étude pour sécuriser durablement le carrefour. Une évaluation technique et financière sera réalisée pour déterminer la faisabilité de cette mesure.

La seconde étape des travaux consistera à aménager et embellir les abords du carrefour. Des trottoirs et des cheminements piétons seront créés pour faciliter l'accès au nouveau groupe scolaire et à la plaine des sports de Courbenause.



↑ Aménagement pendant les travaux



← Porte Tolosane

Un filet de sécurité a été installé sur la Porte Tolosane. Cette mesure a été prise suite à la découverte d'une fissure. Il restera en place jusqu'à ce qu'un diagnostic complet soit réalisé par l'APAVE afin de déterminer les travaux de réparation nécessaires.

Patrimoine communal

Acquisition du bâtiment de la Direction des Routes

La municipalité a fait l'acquisition de l'ancienne agence de la Direction des Routes, située chemin Fount Novo, auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour un montant de 170 000 €. Ce terrain de 3000 m² comprend un bâtiment principal, deux garages et une salle de réunion. La municipalité prévoit de mettre ces locaux à disposition des associations. Un groupe de travail, composé d'agents municipaux et d'élus, a été mis en place afin d'apporter une solution pour la meilleure utilisation de cet espace.



↑ Nouvelle acquisition communale

Vente du terrain de la déchetterie

Dans le cadre d'une opération de régularisation foncière, DECOSET a acquis auprès de la mairie le terrain de la déchetterie pour un montant de 247 000 €. Cette acquisition vient officialiser une occupation effective de plusieurs années.

Gestion des déchets

Une nouvelle étape est franchie dans la gestion de vos déchets !

Bien que la gestion des déchets est une compétence de la communauté de communes des coteaux du Girou, le changement du mode de collecte des ordures ménagères et des recyclables concerne la commune. À compter du 10 février 2025, les colonnes enterrées installées en centre-bourg remplaceront la collecte en porte à porte.

Pourquoi ce changement ?

Plus de praticité : Accès libre 7j/7 et 24h/24, sans contrainte d'horaire

Plus d'esthétique : Intégration harmonieuse dans le paysage urbain.

Plus de propreté: Suppression des sacs éventrés et des dépôts sauvages.

Plus d'économie : Optimisation des coûts de collecte.

Comment ça marche ?

Les colonnes sont à votre disposition pour le tri de vos déchets. Vous pouvez conserver vos caissettes pour un usage personnel.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service environnement de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou

>>> 05 34 27 63 70

>>> dechets@coteauxdugirou.fr

>>> www.cc-coteaux-du-girou.fr

Pigeons

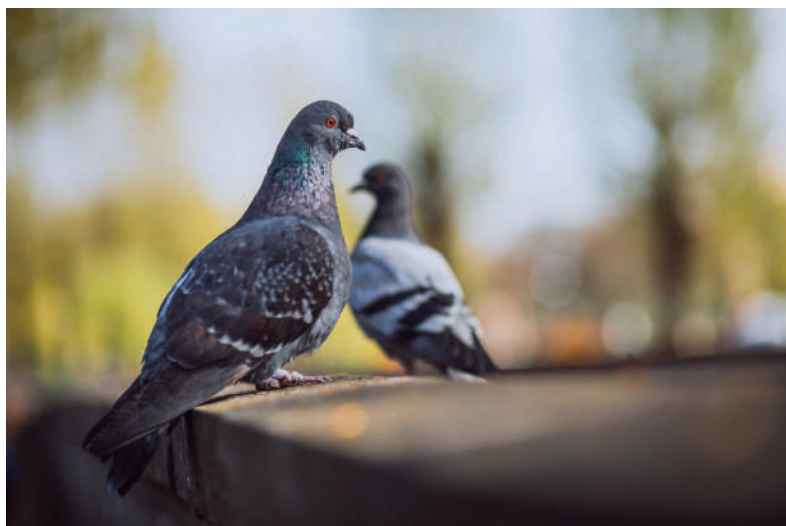
Rappel des règles et des actions municipales

Un rappel, la période de reproduction dure environ 8 mois, elle s'étale de fin janvier à fin septembre, temps pendant lequel la femelle produit 5 à 7 nichées ; une nichée étant constituée généralement de 2 pigeonceaux.

Si les propriétaires ou bailleurs doivent prendre toutes dispositions utiles pour éviter la prolifération des pigeons sur leurs immeubles, par notamment la fermeture des accès aux combles et autres anfractuosités permettant la nidification des pigeons, la commune a déjà effectué une campagne d'abattage nocturne (230 pigeons abattus). Cette campagne va être reconduite afin de diminuer le plus possible la population de pigeon avant le retour de la période de nidification.

Le coût de ces campagnes est élevé (1500 €). Si la commune peut procéder à une action de dépigeonnage, et cela a été fait, elle ne le doit pas forcément. Son obligation s'étend au domaine public (voiries, places, bâtiments publics), les immeubles et leurs toitures étant du domaine privé.

Nous rappelons donc que conformément au Règlement Sanitaire Départemental il est interdit de nourrir les pigeons urbains, que les propriétaires et ou bailleurs se doivent de mettre en place les moyens d'interdiction d'accès des pigeons aux combles et sites de nidification.



Environnement

Verfeil passe à l'éclairage public LED !

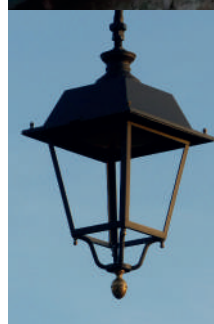
Vous avez pu le constater, le centre-bourg de Verfeil a déjà bénéficié du remplacement de son éclairage public par des LED.

Dans le cadre du programme LED Haute-Garonne 2026 ++, le reste de la commune va être équipé dans les mois à venir.

Ces nouveaux luminaires, plus économes en énergie et moins polluants, permettent de réaliser des économies substantielles. Les travaux ont été financés grâce à ces économies et au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

Le Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) garantit à la commune une réduction de ses dépenses d'électricité pour les points lumineux concernés.

Avant rénovation, le montant des factures d'électricité s'élevaient à 22 393 € par an. Avec la mise en place de ce programme, les factures sont estimées à 4 744 € par an après rénovation.



RÉALISATIONS

Modèle de luminaire installé dans le centre-bourg qui garde une esthétique d'antan.



Digital cleanup day | Journée du nettoyage numérique

Le Digital Cleanup Day est la Journée du nettoyage numérique, en France et partout dans le monde. L'objectif est de créer les conditions d'une prise de conscience globale de l'impact environnemental du numérique en déployant des actions de sensibilisation au numérique responsable, fédératrice, conviviale et permettant d'engager concrètement le premier pas : d'une part en nettoyant les données et d'autre part en offrant une seconde vie à nos équipements numériques.

Nettoyage des données numériques

Les fichiers devenus inutilisables ou obsolètes sur nos équipements (smartphone, ordinateur, tablette...) occupent de l'espace disque. S'ils consomment de l'énergie inutilement, ils entraînent aussi et surtout un renouvellement plus rapide de nos équipements ou l'achat de nouveaux équipements pour stocker plus. La fabrication de nouveaux terminaux représente 70% de l'impact du numérique par sa consommation importante en ressources et le coût du transport.

L'opération mondiale se déroule durant la semaine du 10 au 15 mars 2025. A cette occasion, les agents municipaux participeront à un atelier de nettoyage des données numériques.



↑ **CHANTIER DU GROUPE SCOLAIRE**

Education

Le futur groupe scolaire a un nom !

Les Verfeillois ont parlé ! C'est «**Le Figuier**» qui a remporté le plus de voix pour baptiser le futur groupe scolaire. Parmi les propositions du Conseil municipal (Le Girou, Le Figuier et Les Petites Filles Modèles), c'est finalement ce nom évoquant la nature et le patrimoine local qui a été retenu.

Vous êtes 361 personnes à avoir participé à ce sondage. Voici le résultat : 173 voix pour le Figuier, 137 voix pour les Petites Filles Modèles et 51 voix pour le Girou.

Les élèves pourront découvrir leur nouvel établissement dès la rentrée de septembre 2026 puisque la livraison est prévue pour mars 2026.



**Inscriptions
scolaires,
c'est le moment !**



Préparez la rentrée scolaire 2025-2026 en toute sérénité !

Les inscriptions sont ouvertes pour les nouveaux arrivants, les enfants qui changent d'école (passage de l'école maternelle à l'école élémentaire) ou qui entrent en petite section de maternelle . Le service Enfance est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches si vous avez besoin d'aide pour préparer le dossier pour votre enfant.

>>> enfance@mairie-verfeil31.fr

>>> 05 62 22 02 42

Jeunesse

Bonne nouvelle, un espace dédié aux jeunes ouvre en 2025

La Communauté de Communes des Côteaux du Girou est en charge de la politique jeunesse sur son territoire. Cela signifie qu'elle organise et encadre les activités des jeunes de 11 à 17 ans au sein de centres de loisirs. Elle propose également un accompagnement personnalisé aux jeunes qui souhaitent mettre en place leurs propres projets pendant leurs temps libres ou leurs vacances.

Trois espaces jeunesse sont ouverts sur le territoire à Gragnague, Lapeyrouse-Fossat et Montastruc-la-Conseillère. **Un quatrième va voir le jour à Verfeil en septembre 2025.**

Urbanisme

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) doit être consulté pour tous les travaux situés en zone protégée.

L'article L.632-1 du Code du Patrimoine cadre le champ d'action de l'ABF sur des secteurs bien précis. Ceux-ci peuvent être de différents types : Abords de monuments historiques (périmètre de 500 mètres autour d'un monument historique protégé), Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), Site classé ou inscrit.

Dans notre commune, il existe des servitudes de protections des monuments historiques (MH) et toute demande d'autorisation d'urbanisme s'y situant devra être soumise à avis de l'ABF pour rappel, les travaux à déclarer vont du simple changement des menuiseries jusqu'à la rénovation complète des façades, toitures, etc.

L'avis rendu dépendra de l'existence ou pas de co-visibilité des MH dans ce périmètre : il s'agit de la Citadelle comprenant les portes, l'église et la forteresse, de l'église Saint Sernin et l'enclos

comprenant les tombes des « petites filles modèles ».

La consultation de l'ABF donnera lieu à trois formes d'avis pouvant être rendus :

- **AVIS SIMPLE** le maire n'est pas tenu de s'y conformer obligatoirement, mais sa responsabilité étant engagée, il suit quasiment toujours l'avis de l'ABF ;
- **AVIS CONFORME** le maire a l'obligation de le suivre. Votre demande sera donc rejetée ;
- **AVIS CONSULTATIF** hors secteur protégé, le maire peut malgré tout souhaiter solliciter l'expertise de l'ABF si elle est considérée non conforme par l'ABF si elle est considérée non conforme par l'ABF

Pour prévenir le risque de prescription ABF, sollicitez-le en amont de votre projet... anticipez ! Renseignez-vous dès le départ pour savoir si votre futur terrain est en secteur ABF.

>>> geoportail-urbanisme.gouv.fr

>>> **PERMANENCE SERVICE URBANISME**

Mardi de 8h à 11h30 sur RDV au 05 62 22 02 42

Jeudi de 8h à 11h30 par téléphone au 05 62 22 02 46

Ateliers participatifs

Construisons ensemble Verfeil pour demain

La parcelle située sous le cimetière l'acquisition a été acquise en 2024 par l'Établissement Public Foncier au profit de la commune.

L'objectif est de maîtriser le développement de cette zone ouverte à l'urbanisation sur le PLU en vigueur, proche du centre bourg.

Le bureau d'études SYNOPIA/CITANOVA a été retenu pour réaliser l'étude urbaine de ce site, avec une mission de participation citoyenne à l'écriture du scénario, pour répondre aux besoins futurs de Verfeil.

Développement durable, mobilité, lien social, santé, commerces et bien sûr habitat sont des sujets à aborder avec les habitants. Aussi, plusieurs rencontres sous forme d'atelier participatif sont prévues. La première aura lieu le lundi 10 mars et sera dirigé par le bureau d'études.

>>> **Lundi 10 mars, Salle du Conseil Municipal à 19h30**



Mes démarches administratives

Inscriptions sur les listes électorales

Quand est-il nécessaire de s'inscrire sur la liste électorale ?

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de Verfeil :

Vous êtes un nouvel arrivant et venez d'emménager à Verfeil.

Vous avez déménagé au sein de la ville (un changement de quartier peut entraîner une nouvelle affectation de bureau).

Vous êtes ressortissants de l'Union européenne pouvant voter aux élections municipales et européennes

Qui est inscrit d'office sur la liste électorale

Les personnes qui ont acquis la nationalité française (une inscription d'office est prévue depuis 2019)

Les jeunes qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans bénéficient d'une inscription d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

Attention : en cas de changement d'adresse du jeune depuis son recensement citoyen, celui-ci doit accomplir les démarches d'inscription volontaire détaillées ci-dessous.

Comment s'inscrire sur la liste électorale ?

En ligne

Un service en ligne gratuit, facile, sécurisé et accessible en continu, vous permet de vous inscrire sur les listes électorales. La demande d'inscription peut se faire en ligne sur le site service-public.fr.

NB : vous aurez besoin d'un identifiant France Connect et vos pièces justificatives devront être numérisées au préalable.

En mairie

Pour l'inscription en mairie, munissez-vous des pièces suivantes obligatoires : un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité.

Service Carte d'identité nationale / Passeport

L'heure est au bilan depuis la mise en place de ce service

Depuis son lancement en mai 2023, le service carte nationale d'identité (CNI) et passeport de Verfeil a traité 2730 titres : 1432 CNI et 1298 passeports. Mis en place à la demande de la Préfecture de la Haute-Garonne et grâce à la décision des élus, ce service répond à un réel besoin des usagers.

Le service est ouvert du lundi au vendredi (sauf le jeudi) et la prise de rendez-vous se fait en ligne uniquement, les délais sont assez rapides. Plus besoin d'attendre des mois avant de pouvoir renouveler son titre d'identité. L'accueil soigné et le professionnalisme des agents contribuent à la satisfaction des usagers.

France Identité, garder la maîtrise de vos données d'identité

France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régalienne. Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi

Participer à l'incubation France Identité



à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait un colis, etc).

>>> france-identite.gouv.fr

VIE LOCALE

Transport à la demande

Un service pour les 65 ans et plus

Vous ne souhaitez pas prendre votre véhicule mais vous avez besoin de vous déplacer, le CCAS propose un service de transport à la demande aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Marie vous accompagnera avec toute sa bienveillance. Le véhicule dispose de quatre places. Le règlement du service de transport est disponible en mairie.

Jour de fonctionnement

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 | 14h-17h

Pour tout autre horaire, la demande sera examinée au cas par cas.

Renseignements

CCAS 05 62 22 02 45 | Marie 07 88 46 47 65



↑ VÉHICULE DU CCAS

Registre communal

Plan Grand froid / Plan canicule

Les personnes âgées et/ou handicapées qui en font la demande auprès du CCAS, peuvent être recensées sur les registres communaux afin de faire partie du dispositif de veilles saisonnières.

Les personnes inscrites seront contactées par les services opérationnels sanitaires et sociaux en cas de vague de froid ou de canicule (avis de vigilance orange ou rouge émis par Météo France).

>>> Inscription au 05 62 22 02 45
ccas@mairie-verfeil31.fr





↑ ARCHIVES EGLISE SAINT BLAISE ET LA PORTE DU LOUP

Il était une fois Verfeil De porte en porte...

Notre cité médiévale voit le temps qui passe par ses ruelles et ses places... Ces siècles d'histoire s'inscrivent dans la brique locale et nous oblige, parfois, à ce que la main de l'homme fasse son possible pour préserver le souvenir et l'histoire.

C'est le cas aujourd'hui à la porte Tolosane. L'occasion de revenir un peu sur l'histoire de ces portes verfeilloises...

L'ancienne citadelle verfeilloise était jadis protégée par un mur de fortifications, des fossés et un à-pic. On ne pouvait accéder au cœur du castrum que par des portes de ville gardées et des portanelles.

Nous nous retrouvons donc devant **la porte Vauraise**, inscrite aux Monuments historiques depuis 1961. Orientée vers le Nord Est, vers le Vaurais et Lavaur, cette porte aurait servi de salle de réunion au Conseil Politique au milieu du XV^e s. On sait également qu'elle comportait un pont-levis et un système de herses. En briques, rehaussée de deux poivrières au XVI^e s. de style Renaissance, elle fut cédée à des particuliers par les membres de la Communauté en 1719 qui ne pouvaient pas l'entretenir. Cette porte faisait partie des anciennes fortifications qui ont été démolies au XIX^e.

L'autre accès principal de la cité se faisait donc par **la porte Tolosane** à l'entrée sud de la ville médiévale.

Porte dite « de Gauré », Porte des Clotes (1961), Porte Tholosenque. Celle-ci est orientée vers Toulouse, d'où elle tire son nom aujourd'hui. La date de sa construction est inconnue mais elle daterait sûrement de l'époque médiévale.

Défendue, à l'origine par une tour dite de « Gauré » et par un pont-levis, elle était équipée de canonnières construites à l'initiative des consuls pour défendre la ville mais aujourd'hui disparues. Elle souffrit de l'attaque du Maréchal de Joyeuse pendant les guerres de religion. Restaurée, une délibération de l'assemblée consulaire du 18 mars 1736 et un document de 1592 évoquent des travaux sur la porte et le pont-levis. En 1830, sous la municipalité de Jean-Baptiste Espa, l'inscription « Liberté Ordre Public » remplace les armoiries de la ville commandées en 1593 au sculpteur toulousain Jan Alaman et martelées lors de la Révolution Française. Cette inscription voulait correspondre au « juste milieu » cher aux politiques de l'époque...

Notons que ces deux portes donnent aujourd'hui le nom des rues qu'elles ouvrent : la rue Tolosane et la rue Vauraise... qui n'ont pas toujours porté ces noms-là !

Une dernière porte est connue chez les verfeillois... **La porte du Loup**. Celle-ci ne correspond en rien à un vestige de défense médiévale. Porte plutôt symbolique et décorative qui trace un trait d'union entre l'ancien château, première demeure archiépiscopale et l'église Saint-Blaise. Elle fut commandée par Jean d'Orléans, Cardinal de Longueville au XVI^e s., en même temps que la construction de la nouvelle église. Sa forme rappelle l'architecture du palais épiscopal toulousain (préfecture aujourd'hui). Quant à son nom... tous les verfeillois connaissent ce son fait par le vent lorsqu'il souffle à travers la porte et qui évoque le hurlement du loup !

VIE ASSOCIATIVE

La Fête du Court-Métrage Cinéphiles ou néophytes, découvrez le court métrage !

Manifestation annuelle, La Fête du court métrage est née de la volonté de mieux faire connaître le court métrage au plus grand nombre. Pendant une semaine, cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés, explorent la magie du court, partout en France et à l'international, à l'occasion de cette grande fête gratuite et ouverte à toutes et tous.

Pendant 5 jours, l'association T.i.L.T! vous propose plusieurs séances de courts-métrages pour tous les publics, un atelier de réalisation de films et une soirée festive le vendredi en partenariat avec l'APEEV.

Du 19 au 25 mars

Salle En Solomiac et Galerie du Figuier

Programmation détaillée à venir

>>> [T.i.L.T! associationtilt.wixsite.com/tilt](https://associationtilt.wixsite.com/tilt)

>>> association.tilt@gmail.com



Nocturne du Coeur Un succès solidaire !

La Nocturne du Coeur a connu un grand succès avec près de 500 inscrits. Sur les parcours de 9 et 15 km, respectivement 287 et 284 participants ont franchi la ligne de départ. Tous les bénéfices de cette course nocturne solidaire seront reversés aux associations Enfants Cancers Santé et Le Sourire d'Eden.

Rendez-vous en octobre 2025 pour le départ du Trail du Cassoulet !

>>> letrailducassoulet.fr



Figuier Volants

Le club de badminton de Verfeil en plein essor depuis ces deux dernières années.

Avec 94 adhérents adultes et 11 adhérents enfants, le club ne cesse de grandir. Cette année, le club dispose de 3 créneaux pour les adultes, les lundis, jeudis et vendredis soirs au gymnase J-L Lahore ainsi qu'un créneau Famille le dimanche après-midi où les adhérents peuvent venir échanger des volants avec leurs enfants. Il y a une grande mixité au niveau des âges des adhérents qui se mélangent lors des créneaux adultes, avec 65 ans pour le doyen et 16 ans pour la plus jeune (la moyenne d'âge est de 40 ans). Le badminton permet de réaliser des matchs mixtes, simples ou doubles. Cela permet d'atteindre pratiquement la parité hommes/femmes puisque 45% des adhérents sont des féminines. De plus, afin de faire monter le niveau, les adhérents les plus expérimentés donnent des cours le Lundi soir pour les joueurs débutant inscrits au club (placement, service, déplacement...).

Nouveauté cette année, le club propose des cours dispensés par 4 adhérents bénévoles pour les benjamins et les poussins (de 8 à 11 ans) le dimanche. En Novembre dernier, lors du tournoi Jeunes de Saint-Jean, plusieurs benjamins ont franchi les phases qualificatives plaçant même un de nos licenciés en demi-finale.

Une équipe Adulte s'est également montée avec 17 adhérents licenciés à la Fédération Française de Badminton. Cette première participation aux inter-clubs est pour le moment une grande réussite puisque toutes les rencontres ont été gagnées par Verfeil.



Une autre équipe loisirs a également vu le jour permettant aux joueurs «Loisirs» de se frotter aux badistes de clubs voisins tels que Grantentour, Lapeyrouse-Fossat...

>>> [Sandrine DE JESUS | 06 23 95 83 94](mailto:Sandrine.DEJESUS@0623958394)
>>> lesfiguierivolants@gmail.com

Cantoperlic

Les chœurs chantent pour une bonne cause.

Le dimanche 23 mars à 15h à la salle En Solomiac, la chorale Cantoperlic organise un concert de chant chorale avec deux chœurs invités.

Les bénéfices de cette manifestation sont pour l'association « RETINA » qui chaque année organise au plan national, des concerts "1000 chœurs pour un regard" afin de récolter des fonds pour la recherche, le traitement et le suivi des maladies des yeux. Le prix d'entrée au concert est laissé à l'appréciation de chacun. A la fin du concert, Cantoperlic offre au public et aux chanteurs une collation gratuite.

>>> cantoperlic.fr

Retour en images

Une belle fin d'année à Verfeil



📍 Marché de Noël

De nombreux exposants, créateurs et artisans vous avaient donnés rendez-vous à En Solomiac.





← Cérémonie des vœux du Maire

Monsieur le Maire, Partick Plicque et le Conseil Municipal vous ont reçus ce samedi 18 janvier à En Solomiac pour célébrer cette nouvelle année 2025.



← Trail du Cassoulet

Merci à l'association d'organiser cet évènement sportif de qualité. La commune de Verfeil a la chance d'avoir un tissu associatif riche et rempli d'initiative fédératrice !

VERFEIL DYNAMIQUE ET RESPONSABLE

«Agir ensemble pour un avenir durable»

En 2025, notre commune poursuit son engagement pour une société plus solidaire, respectueuse de l'environnement et ouverte à la participation citoyenne. Avec des projets phares tels que la construction du groupe scolaire équipé de géothermie et de panneaux solaires, nous marquons un tournant vers une transition énergétique durable. Nous sommes fiers de vous annoncer qu'il portera également le nom choisi par vos soins, à l'issue d'une consultation qui démontre la volonté de donner à chaque habitant une voix dans le futur de notre village.

Nous sommes également heureux de vous annoncer que d'autres projets novateurs verront le jour très prochainement, comme les jardins collectifs. Ces espaces partagés offriront à chacun l'opportunité de cultiver des plantes, des fruits ou des légumes, tout en renforçant les liens sociaux et en contribuant à la biodiversité locale. Ce projet s'inscrit dans notre volonté de favoriser des pratiques plus durables et de promouvoir un mode de

vie plus responsable et collaboratif. Nous devons relancer un questionnaire et une réunion publique pour s'assurer de l'intérêt du projet.

Au niveau national et international, l'heure est à la transition énergétique et à l'implication citoyenne. La France, tout comme de nombreuses nations, fait face à des défis considérables dans le domaine de l'environnement, mais les petites communes, telles que la nôtre, peuvent jouer un rôle clé en impulsant des initiatives locales concrètes.

Nous devons continuer à œuvrer ensemble pour le bien-être de tous, jeunes et anciens, et faire de notre commune un modèle de développement durable au service de ses habitants.

Les élus de la liste majoritaire

VIVRE VERFEIL

Pas de contribution.

Rose-Marie Martinez Fuente, Jean-Christophe Lapasse,
Isabelle Céré et Olivier Racaud

MONSIEUR HERVÉ DUTKO

Chers Verfeilloises et Verfeillois,

Même si le bulletin municipal est distribué un peu tardivement, l'année 2025 n'en est qu'à ses débuts et je vous souhaite qu'elle soit pleine de bonheur et de réussite !

Je veux ici remercier tous les acteurs essentiels à la vie de notre commune, qu'ils soient associatifs, commerçants, artisans, de professions libérales, ceux qui nous ont aidé tout au long de l'année écoulée, qui ont donné de leur temps ; qu'ils soient encouragés pour cette nouvelle année 2025.

Défendre et promouvoir la laïcité au sein de l'institution scolaire : en proposant 3 noms sans lien avec la laïcité (le Figuier, le Girou, les Petites Filles Modèles) pour le futur

groupe scolaire, la ligne majoritaire du conseil municipal en a oublié les figures républicaines promotrices de « l'école publique laïque, gratuite et obligatoire ». C'est la raison pour laquelle j'avais proposé 3 personnalités féminines.

A l'issue d'une concertation publique, le nom du « Figuier » a été majoritaire.

LE RAMEL, parent pauvre de la commune de Verfeil, les Ramelois le savent bien ; une grande partie du hameau n'a pas reçu le dernier bulletin municipal de novembre 2024, l'unique guirlande de Noël n'a jamais fonctionné ...

Hervé Dutko, Conseiller municipal de l'opposition et ancien Maire



AGENDA

Les sorties du trimestre !

Février

SAMEDI 8 FÉVRIER

SOUPE AU FROMAGE & JEUX DE SOCIÉTÉ

Organisé par les Amis du Ramel
À partir de **15h** - Salle des fêtes du Ramel

Tout public | 10€, gratuit pour les enfants
Inscription avant le 05/02 par sms au 06 28 07 96 96 ou lesamisduramel@gmail.com

SAMEDI 8 FÉVRIER

LOTO DES POMPIERS

Organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

À partir de **15h** - En Solomiac

De nombreux lots sont à gagner

DIMANCHE 16 FÉVRIER

LOTO

Organisé par le Foyer Laique de Verfeil
À partir de **14h30** - En Solomiac

Buvette et gourmandises sur place
06 86 27 57 03 | contact@foyer-laique-verfeil.fr

DU 17 AU 21 FÉVRIER

STAGE DE FOOTBALL

Organisé par l'E.F.C.V

Pour les enfants de 8 à 13 ans.

VENDREDI 21 FÉVRIER

LES AMIS DU PLACARD

Organisé par les Amis du Ramel
À partir de **19h30** - Grenier Théâtre

Tout public | 19€, 14€ (moins de 18 ans, étudiants -25 ans, demandeurs d'emploi).
Inscription au 06 87 49 36 26 ou lesamisduramel@gmail.com

MARDI 25 FÉVRIER

SORTIE PANACHE DE L'INDUSTRIE DU CUIR

Organisé par les Amis du Ramel

De **9h à 17h30** - Graulhet

Tout public | 21€, inscription avant le 30/01 au 06 87 49 36 26 ou lesamisduramel@gmail.com

Mars

SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 MARS

SOIS BELLE ET SOIS TOI

Organisé par Une autre femme
En Solomiac

Programme complet sur uneautre femme3181.org

Participation libre | uneautre femme.association@gmail.com

DIMANCHE 16 MARS

BALADE NATURE EN FAMILLE

Organisé par l'APEEV

À partir de **10h30**

Partez à l'aventure pour découvrir les sentiers autours de Verfeil.

Gratuit | apeev31@gmail.com

DIMANCHE 16 MARS

LOTO

Organisé par la FCPE

À partir de **14h** - En Solomiac

Buvette et petite restauration sur place
fcpeverfeil31@gmail.fr

VENDREDI 21 MARS

APÉRO CONCERT

Organisé par l'APEEV

À partir de **19h30** - En Solomiac

Soirée festive proposée aux parents et aux élèves.

Gratuit | Buvette et restauration sur place
apeev31@gmail.com

SAMEDI 22 MARS

SOIRÉE DE LA SAINT PATRICK

Organisé par l'EFCV & Basket Club Verfeil

À partir de **19h** - En Solomiac

Tout public | 20€ par adulte, 10€ enfants (14-17 ans), 7€ enfants jusqu'à 13 ans.

19 AU 25 MARS

FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Organisé par T.I.L.T

A En Solomiac et Galerie du Figuier
Programmation sur associationtilt.wixsite.com/tilt

DIMANCHE 23 MARS

CONCERT DE CHANT CHORALE

Organisé par l'association Cantoperlic
À partir de **15h** - En Solomiac

Concert solidaire « 1000 chœurs pour un regard » au profit de l'association RETINA.
Entrée libre, collation offerte à la fin du concert | cantoperlic.fr.

SAMEDI 29 MARS

FORMATION SECOURISME

Organisé par l'association des Amis du Ramel

De **8h à 18h** - Salle des fêtes du Ramel

Formation | 55€, (repas froid à prévoir), inscription par mail à lesamisduramel@gmail.com avec vos coordonnées complètes.
Accès réservé aux dix premiers inscrits.

Avril

SAMEDI 5 AVRIL

CARNAVAL

Organisé par le Comité des fêtes de Verfeil

Heure à définir - En Solomiac

Comité des fêtes cdf.verfeil31@gmail.com

MERCREDI 16 AVRIL

DON DU SANG

15-19h - En Solomiac

Rdv en ligne sur dondesang.efs.sante.fr

LUNDI 21 AVRIL

CHASSE AUX OEUFS

Heure à définir - En Solomiac

Tout public | Gratuit

05 61 35 64 19 | ludotheque@parta-jeu.fr
Comité des fêtes cdf.verfeil31@gmail.com

TOUS LES 1^{ERS} VENDREDIS DU MOIS
BELOTE
21h | En Solomiac
Inscription 8€, cdf.verfeil31@gmail.com

Construisons ensemble Verfeil pour demain !



Lundi 10 mars 2025

19h30 > 21h30

Salle du conseil municipal à la mairie

Atelier public participatif

sur le devenir du site avenue de Toulouse

